

La Lucarne

La revue de l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XX1, numéro 1

Hiver 2000-2001



La rue Saint-Joseph Est, quartier Saint-Roch, à Québec (Photo : Luc Noppen)

L'identité architecturale des quartiers centraux de Québec (Saint-Roch et Saint-Sauveur)

Un article de Luc Noppen, à lire en pages 8, 9 et 10



Le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel a déposé son rapport

par Anita Caron

Le 15 novembre, au Centre d'interprétation de la Place-royale à Québec, le Groupe-conseil chargé par la ministre de la Culture et des Communications de préparer une proposition de *Politique sur le patrimoine culturel* déposait officiellement son rapport⁽¹⁾. La proposition soumise à la ministre comporte quatorze orientations.

Une **première orientation** rappelle que les responsabilités en ce domaine doivent être partagées entre l'État et les citoyens. Il est donc recommandé que l'État prenne les dispositions requises pour assurer la conservation et le développement du patrimoine et que la politique qui en résulte soit engageante pour les citoyens tout autant que pour l'État.

La **deuxième orientation** informe que nous avons assisté, depuis quelques années, à une large extension de ce qui peut être considéré comme objet patrimonial. Aussi apparaît-il nécessaire de s'entendre sur une définition qui permet de considérer comme patrimoine « tout objet ou tout ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique et méritant d'être protégé, conservé et mis en valeur » (p. 33).

La **troisième orientation** porte sur les outils législatifs et administratifs dont le ministère de la Culture et des Communications doit être pourvu pour être en mesure d'assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine. De toute évidence, selon le Groupe-conseil, il faut procéder à l'élaboration d'une nouvelle loi sur le patrimoine. Mais il faut également, insiste le rapport, doter le ministère de Services professionnels indispensables à la mise en place d'un organisme complètement nouveau ayant la responsabilité d'encadrer et de coordonner les dossiers reliés à la gestion du patrimoine. Cela requiert également que l'on procède à une mise à jour et à un élargissement des inventaires déjà constitués et qu'on fasse appel aux institutions nationales existantes. Cela nécessite encore que soit mis en place un réseau qui soit le lien unificateur et la force de préservation du patrimoine québécois.

D'où l'urgence de créer une Commission du patrimoine qui soit consultative et indépendante du ministère de la Culture et des Communications et qui ait pour mandat de veiller à l'application de la Loi sur le patrimoine culturel. Cette Commission remplacerait la présente Commission des biens culturels.

La **quatrième orientation** concerne l'opportunité d'intégrer la préoccupation du patrimoine dans toutes les politiques gouvernementales. Les exigences de la protection du patrimoine ne peuvent en effet être assurées par le seul ministère de la Culture et des Communications. D'où la proposition d'un comité interministériel sur le patrimoine.

La **cinquième orientation** met l'accent sur la recherche et la formation en matière de patrimoine. À ce chapitre, le Groupe-conseil encourage, au niveau universitaire, le développement d'un institut national de formation en patrimoine. Il recommande également la création d'une école des métiers du patrimoine.

La **sixième orientation** invite à tenir compte que les MRC et les municipalités sont des partenaires sans lesquels il est impossible de développer le respect, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel. C'est pourquoi le Groupe-conseil recommande que la Loi sur le patrimoine soit très claire concernant le rôle des municipalités locales, des MRC et des organismes métropolitains.

Le **septième orientation** insiste sur la nécessité pour les citoyens de pouvoir compter sur des processus démocratiques qui permettent leur participation à des décisions qui concernent leur quartier, leur ville, leur patrimoine.

La **huitième orientation** propose que le ministère de la Culture et des Communications, de concert avec les organismes du milieu du patrimoine, explore en concertation avec ces derniers, de nouvelles formes de regroupement et financement.

La **neuvième orientation** recommande que l'on se dote de moyens permettant à l'information de circuler plus rapidement et plus efficacement auprès des personnes et des groupes qui s'intéressent à la question patrimoniale.

La **dixième orientation** vise la sensibilisation des jeunes à la place et à la valeur de leur patrimoine.

La **onzième** concerne une reconnaissance de l'apport des communautés culturelles au patrimoine québécois.

La **douzième orientation** rappelle qu'il y a lieu d'attribuer au patrimoine architectural et à son environnement une importance particulière en raison du poids économique et culturel qu'il représente.

La **treizième** incite à rechercher des sources diversifiées de financement qui s'ajoutent à celles provenant déjà du ministère de la Culture et des Communications.

La **dernière** porte enfin sur la mise en place de stratégies visant la conservation et la mise en valeur de quelques types de patrimoine reconnus pour leur valeur historique et symbolique : la conservation de la langue, le patrimoine religieux, le patrimoine industriel, le patrimoine autochtone, le patrimoine agricole et horticole, le patrimoine vivant, le patrimoine scientifique.

Ces orientations donnent lieu à trente-cinq blocs de recommandations adressées à la ministre de la Culture et des Communications. Ces orientations et ces recommandations sont précédées d'une analyse du contexte socio-historique et d'un diagnostic de la situation de la conservation et du développement du patrimoine culturel au Québec.

On peut se procurer le rapport et sa version abrégée en s'adressant au ministère de la Culture et des Communications : (418) 380-2300 ou aux bureaux régionaux du ministère. On peut avoir accès au texte du rapport en consultant le site Internet du ministère de la Culture et des Communications à l'adresse suivante : www.politique-patrimoine.org.

⁽¹⁾Le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, *Notre patrimoine, un présent du passé. Proposition présentée à madame Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications, novembre 2000, 240 p., version abrégée, 63 p.*

Remise des prix de l'Apmaq

Par Agathe Lafortune

Prix Robert-Lionel-Séguin à monsieur Dinu Bumbaru

Lors de son dernier congrès tenu à Québec les 29 - 30 septembre et 1^{er} octobre 2000, l'Apmaq a décerné son prix Robert-Lionel-Séguin à Dinu Bumbaru pour souligner sa contribution exceptionnelle à la promotion et à la protection du patrimoine.

Dinu Bumbaru travaille depuis 1982 à *Héritage Montréal*, un organisme privé bien connu, voué à la protection et à la valorisation du patrimoine architectural et naturel de la région montréalaise.

Actuellement Directeur des programmes au sein de cet organisme, Dinu Bumbaru est bachelier en architecture et détenteur d'une maîtrise en conservation.

Au cours de sa carrière, monsieur Bumbaru a enseigné, prononcé plusieurs conférences — aussi bien ici qu'à l'étranger —, accompagné des centaines de visites et publié d'excellents guides techniques sur la restauration. Il a fait partie de plusieurs jury dont celui du prix Gérard-Morisset, prix du Québec en patrimoine. Dinu Bumbaru siège également au conseil d'administration du Comité canadien du Conseil international des monuments et sites (ICOMOS Canada). Il est de plus vice-président du Conseil régional de l'environnement et membre du Conseil régional de développement. Monsieur Bumbaru s'intéresse vivement aux menaces qui pèsent sur le patrimoine de même qu'aux mesures préventives pouvant être prises par les gouvernements; il participe à plusieurs forums internationaux consacrés à la question.

Le jury du prix Robert-Lionel-Séguin était composé, cette année, de messieurs Gaston Cadrin, professeur de géographie et fondateur de plusieurs organismes québécois voués à la protection du patrimoine et de l'environnement, Raymond Montpetit, professeur au Département d'histoire de l'art de l'Uqam et de Paul-Louis Martin, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières et directeur de l'Économusée de la prune. Marie Bachand, membre du conseil, était responsable cette année de l'organisation du prix Robert-Lionel-Séguin.



M. Dinu Bumbaru recevant le prix Robert-Lionel-Séguin, le 30 septembre 2000. Photo : Jean-Paul Martel

Prix régional de l'Apmaq à M. Robert Gillet

Le prix régional de l'APMAQ a été remis à Robert Gillet, animateur radiophonique à la station FM 93, pour sa contribution à la sensibilisation du public aux valeurs du patrimoine et, en particulier, à la revitalisation du quartier Saint-Roch de Québec.



M. Robert Gillet lors de la remise du prix régional, le 30 septembre dernier. Photo : Clément Locat

Prix de mérite décerné à M. Clément Locat

Le prix de mérite, destiné à un membre de l'Apmaq, a été attribué cette année à Clément Locat pour son engagement en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur de nombreux bâtiments patrimoniaux du Québec. Ancien président de l'Apmaq, Clément Locat est également co-auteur d'un *Guide-ressource* sur la restauration publié par l'Apmaq en 1993 avec l'aide financière du ministère de la Culture du Québec.



M. Clément Locat, entouré de madame Thérèse Romer et de madame Anita Caron, lors de la remise du prix de mérite. Photo : Jean-Paul Martel



Un objet de mémoire

Cette petite histoire commence peu après la fondation de notre Association en 1980.

Par Thérèse Romer



Pour nous manifester son appui, le ministère des Affaires culturelles de l'époque avait offert de réaliser notre premier feuillet promotionnel. Les graphistes du ministère avaient proposé comme emblème un heurtour, symbolisant « *Nous venons frapper à votre porte* ». Les graphistes avaient fait un joli dessin stylisé d'un heurtour ancien que Michel Lessard avait consigné dans un de ses premiers livres. Le feuillet, de facture professionnelle, coloré brun sobre, avait connu du succès; nous en étions enchantés.

Mais une vive réaction n'a pas manqué de se manifester. Monsieur Marcel Ménage, de Sainte-Thérèse, un de nos plus réputés ferronniers d'art, critiquait le dessin : les coins du heurtour étaient tronqués. Ils avaient probablement été abîmés lors de déplacements d'une porte à une autre. Monsieur Ménage nous envoyait donc le dessin d'un beau heurtour authentique du 17^e siècle, dont il s'inspirait pour forger des répliques pour des clients avisés.

Après publication de la lettre de monsieur Ménage dans *La Lucarne* et une brève consultation des membres, nous avons décidé de garder le dessin conçu par le MAC pour l'Apmaq, tout en commandant à monsieur Ménage un de ses magnifiques heurtours pour le lauréat du Prix Robert-Lionel-Séguin de 1985, le professeur Michel Lessard.

Malheureusement à peine 3 ou 4 ans plus tard, monsieur Ménage décédait. Sa veuve, madame Ménage, généreusement, décida d'offrir à l'Apmaq le dernier des heurtours forgés par feu son mari. À ma confusion, on me fit l'honneur de m'accorder en 1990 le Prix Robert-Lionel-Séguin et de m'offrir le heurtour de monsieur Ménage, superbement monté sur un cadre en bois par Robert Bergeron, de Beauport.

Hélas, jamais les portes d'entrée vitrées de la Maison Chénier, où j'habitais depuis 1972, ne se prêtèrent à la pose d'un heurtour. Je le gardai donc précieusement au mur de mon bureau où je le contemplais avec plaisir. Mais les années filent, et voici le moment arrivé du grand déménagement. Je dois dans quelques jours m'installer dans un logement plus petit — dont la porte d'entrée, elle non plus, n'est pas faite pour accueillir un heurtour.

Comment alors le mettre entre bonnes mains? L'occasion s'est présentée au moment du 20^e anniversaire de l'Apmaq, célébré en octobre dernier lors du congrès tenu à Québec. Un des organisateurs en était Robert Bergeron, membre et ami fidèle de l'association depuis ses tout débuts. Sa constance, sa générosité l'y ont démarqué. Et la restauration de la belle maison de Robert et Louise sur l'avenue Royale à Beauport témoigne de leur sens profond du patrimoine. C'est là que le heurtour de monsieur Ménage trouverait sa vraie place.

Je me suis fait une joie de le leur offrir.

Voici comment, chargés de souvenirs, les objets que nous aimons — et dont nous sommes, pendant un temps, gardiens — acquièrent patine et histoire.

Madame Romer remet son heurtour à Robert Bergeron et à Louise Chamard. Dans l'ordre habituel : Thérèse Romer, Robert Bergeron, Louise Chamard (Photo: Jean-Paul Martel)



Rappel des lieux où se sont tenus les congrès annuels de l'Apmaq

1982 Québec	1992 L'Assomption
1983 Trois-Rivières	1993 Lévis
1984 Beauport	1994 Saint-Jean-d'Iberville
1985 Deschambault	1995 Ile-d'Orléans
1986 Saint-Eustache	1996 Drummondville
1987 Compton	1997 Kamouraska
1988 Saint-Hilaire	1998 Bécancour
1989 Notre-Dame-du-Portage	1999 Montmagny
1990 Montréal	2000 Québec
1991 Saint-Georges-de-Beauce	

Une maison où il fait bon vivre

Notre éveil aux charmes des maisons anciennes date d'une douzaine d'années. À cette époque, nous nous rendions une ou deux fois par an visiter des amis qui tiennent auberge à l'Île d'Orléans. Après chaque visite, un sentiment de bien-être, de paix et de calme nous envahissait, et notre besoin de vivre dans une maison ancienne se faisait chaque fois plus pressant.

PAR SERGE LEDUC ET DIANE LAFLAMME

Une découverte

C'est à la fin de l'automne 1999, que nous visitons « une maison à vendre » située dans un village qui deviendra bientôt le nôtre. Plusieurs fois, nous sommes passés devant cette maison admirant ses pierres, ses cheminées et ses fenêtres à petits carreaux. Puis, nous entrons enfin à l'intérieur... À peine franchi le seuil de la porte, on a pu admirer le plancher aux larges pièces de pin, les poutres qui traversent la maison, les murs de pierre recouverts de crépi et le feu dans les deux âtres, dont un a conservé sa potence. Peu à peu, on découvre d'intéressantes pièces de ferronnerie: pentures et poignées de porte, loquets, heurtoir, etc. À l'étage, la structure du toit restée apparente nous présente ses poutres et deux cheminées de pierre qui s'élancent jusqu'à l'extérieur de la maison.

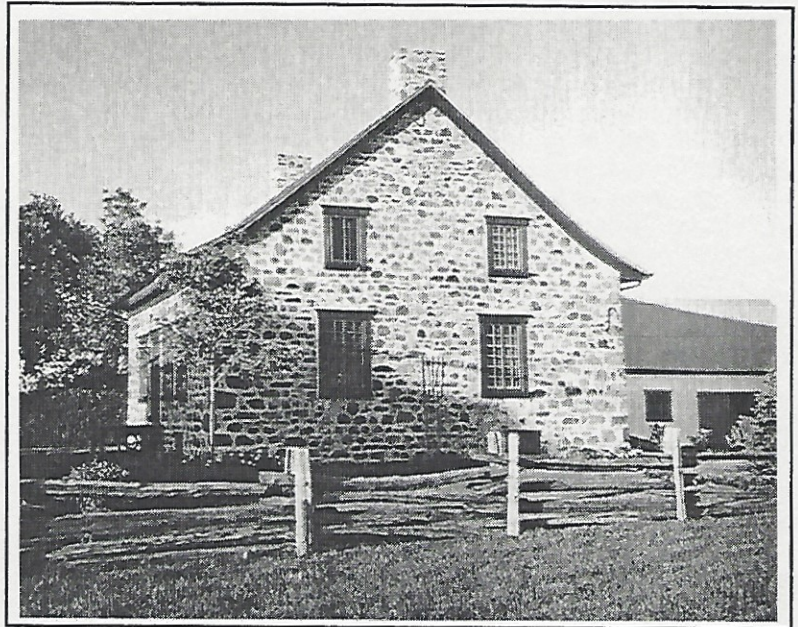
Après une visite de deux heures, nous aurions aimé prolonger le bien-être ressenti de nous trouver dans cette maison droite comme un pin mais pourtant érigée en 1831. Il est malaisé d'expliquer pourquoi on peut ressentir une telle quiétude à vivre dans certaines de ses pièces, et comment on arrive à développer une complicité avec un bâtiment « presque » vivant, debout depuis des décennies.

Nous habitons présentement cette confortable et chaleureuse maison, et nous sentons que nous faisons l'envie de quelques-uns de nos amis, même de curieux qui s'arrêtent devant chez nous pour contempler les lieux. Nous souhaitons d'ailleurs vivement que le plaisir et le désir de préserver le patrimoine bâti, nos biens ancestraux et notre histoire se communiquent à nos compatriotes.

Un peu d'histoire

Comme la plupart des maisons ancestrales, la nôtre fait partie des terres d'une seigneurie que Pierre-François de Vaudreuil a vendue par la suite à Jacques-Hyacinthe Delorme en 1753. Dans la coutume française, la dimension des lots, en bordure de la rivière Yamaska du moins, était de 3 arpents sur 60. Mais bientôt, il fallut concéder de nouveaux lots et apparurent ainsi les deuxième et les troisième rangs qui conduisent à notre domaine.

Il appert que Louis-Archange Mingot-Dumaine a acquis cette terre du seigneur Hyacinthe-Marie Delorme au début de 1800. Une chaîne d'actes notariés remontant à 1801 permet de retracer l'emplacement actuel, la maison de même que les



Maison de Serge Leduc et Diane Laflamme située à Sainte-Rosalie en Montérégie. (Photo: Diane Laflamme)

propriétaires qui s'y sont succédé, entre autres, des membres de la famille Lemonde qui y ont vécu pendant près de 150 ans.

Une maison restaurée avec soin

Un des propriétaires qui nous a précédés, Bernard Malo, a entrepris de restaurer cette solide maison de pierre, lui redonnant ainsi sa finition d'origine. En plus d'enlever le papier peint, la peinture des poutres et les couvre-sol qui masquaient les planchers de pin, monsieur Malo a réussi à remettre en état deux âtres restés cachés depuis des décennies. Les portes et les fenêtres ont été refaites par des artisans, qui ont su en respecter le caractère original, et les murs de pierre intérieurs ont été recouverts de crépi selon une méthode connue de nos ancêtres. Aux combles, les immenses poutres retenues ensemble par des chevilles de bois nous rappellent, elles aussi, le génie des anciens.

Durant les sept années qu'ont duré les travaux, aucune partie de la maison n'a été négligée.

Grâce aux photographies prises alors, nous sommes en mesure de revivre les différentes étapes de la restauration et de nous rappeler le travail accompli pour redonner beauté, solidité et panache à cette demeure qui a retrouvé son âme.

Invitation à parler de sa maison

L'équipe de rédaction de La Lucarne souhaite publier de l'information sur des maisons anciennes appartenant aux membres de l'Apmaq. Les personnes qui auraient le goût de parler de leur maison — histoire, style, restauration, etc. — sont invitées à communiquer avec Agathe Lafortune pour établir les modalités d'une présentation dans un prochain numéro de La Lucarne, au numéro de téléphone suivant : 514.987-3000 poste 4495 suivi du #

La maçonnerie

PAR CLÉMENT LOCAT

Plusieurs propriétaires de maisons anciennes en pierre ou de maisons sur fondation de pierre ont dû affronter des problèmes de maçonnerie : effritement du mortier, crépi qui décolle, réparations antérieures avec des matériaux mal adaptés, déformation de murs, etc. Le mortier, si la formule est adéquate et la pose effectuée selon les règles, a une très longue durée; mais il est évident que pour des bâtiments qui datent de plus de cent ans, la maçonnerie a déjà fait l'objet de retouches ou en nécessitera tôt ou tard.

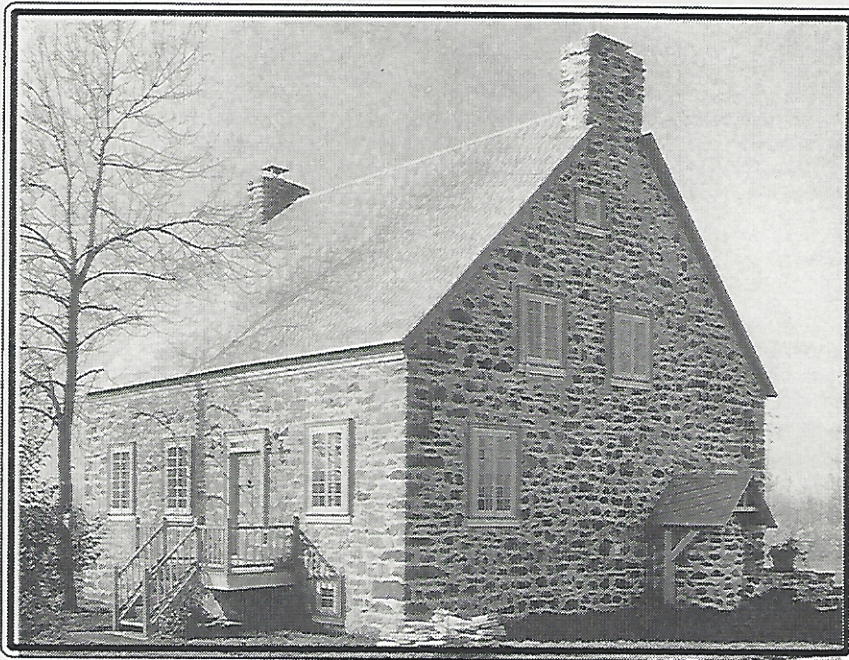
Il est important pour assurer la conservation de la maçonnerie, d'utiliser d'abord un mortier ayant les propriétés mécaniques et physiques requises. Il est également important que la pose du mortier respecte certaines règles. Enfin, l'aspect esthétique exige des précautions afin d'obtenir une couleur qui respecte la tradition, soit une couleur beige ou ocre; il faut éviter qu'il soit trop pâle, contrastant alors fortement avec la couleur de la pierre, ou gris foncé, ce qui enlève de la « vie » à une maçonnerie.

Historique

Jusqu'à l'arrivée des ciments industriels sur le marché, au cours du 19^e siècle, on utilisait de la chaux pour lier les mortiers; la chaux servait tout autant comme élément de remplissage des cavités car les murs des maisons anciennes étaient construits de façon à tenir sans présence de mortier. On obtenait la chaux vive par le chauffage du calcaire dans un four avec du charbon de bois. La chaux vive était éteinte par l'ajout d'eau pour constituer une pâte qu'on mélangeait avec du sable de plage pour obtenir le mortier. Ces fours à chaux étaient aménagés de façon temporaire ou permanente dans les endroits où la pierre calcaire était disponible.

Formules de mortier

Un principe de base pour le mortier est sa nature sacrificielle, c'est-à-dire qu'il doit être plus souple et poreux que la pierre, de sorte que les contraintes d'ordre thermique ou autres qui se produisent soient absorbées par le mortier plutôt que par la pierre, car la réfection du mortier est plus rentable et plus res-



La maison Sénécal à Brossard - maison de pierre des champs (ou moellons). In Les chemins de la mémoire, Commission des biens culturels, Monuments et sites historiques du Québec, Tome II

pectueuse qu'une intervention sur la pierre. Il doit également, dans une certaine mesure, être perméable à l'eau et à la vapeur, afin que tout transfert d'humidité se fasse par le mortier plutôt que par la pierre, qui en souffrirait. C'est la raison pour laquelle le mortier de nos anciens bâtiments fut si durable, s'ajustant aux écarts d'humidité et de température.

Dans son *Encyclopédie de la maison québécoise*, publiée en 1972, Michel Lessard propose une formule de mortier utilisée lors de la restauration de la Place Royale à Québec. Les proportions (en poids) sont les suivantes :

chaux éteinte:	80 lb	1 pi cu
ciment portland:	40 lb	½ sac
ciment à maçonner:	33 lb	½ sac
sable de maçon :	480 lb	6 pi cu
eau :	100 lb	>10 gallons

En 1994, Travaux publics Canada, en collaboration avec le Conseil national de recherches et la firme Suter Consultants, a lancé un vaste programme de recherches sur les mortiers, incluant recherches en laboratoire et essais *in situ*. Ce programme a été lancé dans le cadre du projet de restauration des murs de maçonnerie (grès) de la cité

parlementaire à Ottawa. Sur 41 mortiers mis à l'essai, 8 ont satisfait à des critères exigeants de performance, relatifs à la résistance, la compression, la traction, à l'adhérence et à la dilatation due aux cycles de gel / dégel et à la malléabilité. Trois de ces mortiers ont été recommandés.

Voici la formule (en volume) de deux des trois mélanges recommandés, le troisième répondant à des exigences particulières d'exposition aux intempéries sur des surfaces horizontales. Les tests sur ces mortiers étaient appliqués aux grès qui constituent le parement des édifices de la cité parlementaire. Ce mortier devrait convenir aux maisons anciennes des campagnes québécoises, constituées de « pierre des champs » ou moellons de type granite, grès et calcaire, de même qu'aux maisons urbaines ou rurales construites de pierre calcaire. Un calcaire plus schisteux comme celui que l'on trouve dans la région de Québec exigera un mortier moins dur, contenant donc une portion plus grande de chaux et de sable par rapport au ciment.

(Suite à la page suivante)

La maçonnerie, suite...

Quantités (en volume) des mélanges recommandés :

Mélange 1

- 1 unité de ciment Portland blanc
- 2 unités de chaux éteinte,
- type S
- 7 à 8 unités de sable
- Eau de façon à obtenir une bonne texture pour la pose
- Entraîneur d'air, type Darex en proportion de moins de 15 de la masse totale du liant (ciment et chaux)

Mélange 2

- 1,5 unité de ciment à maçonner
- 0,5 unité de chaux éteinte, type S
- 6,25 unités de sable
- Eau de façon à obtenir une bonne texture pour la pose

Pose du mortier

La pose du mortier exige des bonnes connaissances et une expérience appropriée. C'est pourquoi il importe de négocier des contrats de réfection avec des firmes spécialisées ayant une bonne réputation. Dans le cas des maisons construites de moellons, un joint affleuré est recommandé. Dans le cas des bâtiments construits de pierres taillées, il y a différentes façons de faire. Les documents que nous vous proposons en référence donnent une information détaillée sur le sujet.

Références :

Héritage Montréal, Maçonnerie traditionnelle, entretien, réparation, restauration, 1984

Ville de Québec, Guide technique, La maçonnerie de pierre, 1989

Travaux Publics Canada, Programme de recherche sur les mortiers, rapport synthèse, 1995

Michel Lessard, Encyclopédie de la maison québécoise, Les Éditions de l'Homme, 1972

C.L.

Les travaux de recyclage ont débuté au moulin Patton

par Anita Caron, présidente de l'Apmaq

Le 31 octobre 2000 débutaient les premiers travaux de réfection du moulin Patton appelé à devenir la Maison communautaire et le Centre d'animation communautaire de Montmagny-L'Islet. Une conférence de presse réunissant une quarantaine de personnes représentant diverses instances culturelles, sociales, économiques et politiques de la région rendait publiques les circonstances qui ont permis à la Corporation de développement communautaire Montmagny-L'Islet d'engager les travaux.

C'est grâce à la détermination de cette Corporation et, plus particulièrement, à l'engagement de sa coordonnatrice, Ginette Massé, que le projet a pu franchir les diverses étapes qui permettent d'espérer pouvoir procéder, en juillet 2001, à l'inauguration officielle d'une Maison communautaire qui regroupera les services de dix-sept organismes de la région.

Le projet peut compter sur une subvention des Partenariats du millénaire du Canada, sur une contribution des Fonds discrétionnaires du ministère du Travail et de l'Emploi, du ministère de la Culture et des Communications, du ministère des Régions du Québec; sur un soutien financier du Fonds de développement régional, du Fonds d'économie sociale, du Fonds social et communautaire de la Caisse Populaire de Montmagny et du Programme d'aide technologique à la rénovation et à la restauration patrimoniale de la ville de Montmagny.

Un protocole a également été signé le 7 novembre entre la Corporation de développement communautaire Montmagny-L'Islet et la Fondation communautaire du Grand Québec pour l'organisation d'une campagne de souscription permettant d'aller chercher les fonds complémentaires requis.

Au cours des derniers mois, la Corporation s'est dotée d'un Comité porteur qui apporte son soutien aux démarches en cours en vue du recyclage de ce moulin ancestral.

Félicitations aux personnes et aux groupes qui ont contribué à rendre effectif un rêve qui, il y a trois ans à peine, était jugé tout à fait utopique.

Saint-Joseph-de-Beauce se soucie de restaurer ses bâtiments patrimoniaux

par Michel Cliche, conseiller municipal, volet Culture et tourisme

Blottie au creux de la vallée de la Chaudière, la ville de Saint-Joseph-de-Beauce, une des plus anciennes localités de la région, offre une grande richesse culturelle dans un cadre naturel exceptionnel. Elle a su, malgré un développement industriel marqué, conserver son charme champêtre et son cachet historique.

L'ensemble institutionnel de Saint-Joseph-de-Beauce, classé site historique par le ministère des Affaires culturelles en 1985, constitue l'attrait majeur de la ville. Il est l'un des plus importants au Québec, par sa taille et par l'intéressante harmonie des formes et des styles architecturaux qu'on y retrouve. Il comprend cinq bâtiments tous construits par des architectes reconnus, entre autres, J.-F. Peachy : l'église (1876), le presbytère (1892), le couvent (1889), l'orphelinat (1908) et l'école (1911-1947).

Soucieuse de préserver la valeur architecturale de ses vieilles maisons, la ville de Saint-Joseph-de-Beauce a institué en 1999 un programme d'aide à la restauration des bâtiments patrimoniaux. Une somme de 60 000 \$ dont la moitié provient du ministère de la Culture et des Communications est affectée aux fins de ce programme et est répartie sur trois ans. Le conseil est très heureux des résultats obtenus jusqu'à maintenant. En effet, trente-huit projets ont été soumis et dix-huit d'entre eux ont été retenus par le Comité technique responsable de l'application de ce programme. Au total 36 000 \$ ont été alloués à des travaux de restauration et 4 000 \$, à des services professionnels destinés à conseiller les propriétaires sur les travaux à exécuter.

Le comité technique est composé de six personnes de formations diverses (menuisier, historien, architecte, professeur) qui partagent une même passion pour la restauration des bâtiments. Ce comité a réussi à communiquer sa ferveur à des propriétaires et à les guider dans leurs projets de restauration. La ville appuie ainsi l'effort de gens soucieux de leur héritage culturel et fiers de leurs racines.



L'identité architecturale des quartiers centraux (Saint-Roch et Saint-Sauveur) de Québec

par Luc Noppen, professeur à l'École d'architecture
et chercheur au Célat, Université Laval

Au cœur du centre-ville de Québec, les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur forment le véritable berceau de la capitale. C'est aux abords de ce territoire que Jacques Cartier hiverna et c'est sans doute là qu'il observa le mythique village iroquoien de Stadaconé; c'est là surtout que Champlain fit le vœu, en 1618, de fonder « Ludovica » qui un jour, espérait-il, deviendrait la Constantinople occidentale. Aux limites du parc Victoria, premier grand parc public de Québec, l'Hôpital général de Québec, ensemble patrimonial de premier plan, porte le témoignage de ce discours fondateur.

Une histoire riche et variée

Contrairement à une opinion largement répandue, les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur ne sont pas des territoires sans mémoire. Ils ont, au contraire, une histoire riche et variée, qu'un lent processus de diffamation a toutefois oblitérée de l'imaginaire collectif, rendant les lieux amnésiques, souvent aux yeux mêmes de leurs habitants. C'est donc pour supporter la réhabilitation des lieux que la ville de Québec nous a commandé, à Lucie K. Morisset et moi, des études sur le patrimoine de ces deux quartiers¹. Il s'agissait en quelque sorte, avant d'autoriser des travaux de quelque ampleur, d'identifier la personnalité des paysages construits pour en sauvegarder les caractéristiques principales et les mettre en valeur. Voici donc en résumé quelques conclusions de ces travaux, menés de 1994 à 2000, sur un paysage construit regroupant plus de cinq mille bâtiments qui ont tous fait l'objet d'une étude historique et architecturale, avant d'être mis à contribution dans une analyse d'ensemble fondant une histoire de l'architecture qui véritablement émane des lieux.

Un premier constat s'impose

Malgré les incendies qui ont ravagé Saint-Roch en 1845, les deux quartiers en 1866 et Saint-Sauveur en 1889, bon nombre d'édifices ont survécu, soit parce qu'ils étaient en pierre — leurs murs ont résisté — soit parce qu'ils n'étaient pas mitoyens et ont eu quelque chance de survie. La superposition des cartes et la compilation des données relatives aux incendies nous a permis d'identifier des secteurs où les conflagrations n'ont jamais fait rage. À Saint-Roch, on retrouve ainsi plusieurs maisons qui datent du début du XIX^e siècle, époque pendant laquelle la portion est du quartier s'est développée. Ce sont des bâtiments qui méritent tous une restauration attentive puisqu'ils sont de qualité équivalente aux habitations les plus anciennes du Vieux-Québec.

La première « famille » architecturale bien représentée dans ces deux quartiers est formée de maisons avec toits à deux versants. Les petites maisons ouvrières sur rez-de-chaussée, les maisons avec logements (*tenement house*) à deux étages et en rangée, de même que les maisons unifamiliales à deux étages, sont apparues en nombre à Saint-Roch, au lendemain du feu de 1845, et à Saint-Sauveur, au lendemain du feu de 1866. Rien ne les distingue des bâtiments qui les précédaient; un incendie ne modifie pas instantanément le savoir-faire des hommes de métier.

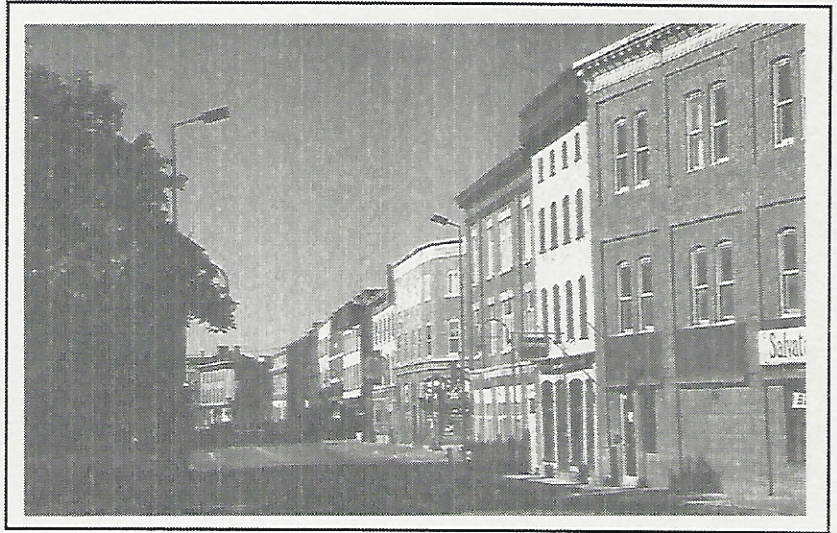
¹ Il s'agit de l'étude *Patrimoine du quartier Saint-Roch*, en plusieurs volumes, déposée en 1996 et de l'étude *Patrimoine du quartier Saint-Sauveur*, également en plusieurs volumes, déposée en 2000. Depuis, le volume portant sur l'identité architecturale de Saint-Roch a été publié dans une version abrégée : Luc Noppen et Lucie K. Morisset. *L'architecture de Saint-Roch. Guide de promenade*. Québec. *Ville de Québec/Les publications du Québec*, 2000, 142 p.



300-306, rue de la Couronne. L'épicerie du coin. (Photo: Luc Noppen)

L'identité architecturale des quartiers centraux (Saint-Roch et Saint-Sauveur) de Québec (suite ...)

La rue Saint-Vallier ouest, dans le quartier Saint-Sauveur.
(Photo : Luc Noppen)



La seconde «famille» architecturale

Née dans les années 1870, la seconde «famille» regroupe tous les bâtiments surmontés d'un toit brisé, dit «comble français». Ce sont des petites maisons sur rez-de-chaussée, mais aussi des bâtiments plus cossus, dont les deux étages sont surmontés d'une lourde toiture. Ces toits sont de deux types. D'une part, dès le début des années 1870, se sont multipliés des toits brisés très évasés, avec des brisis très inclinés et des terrassons très hauts, inspirés des *gambrel roofs* étasuniens qui étaient arrivés à Saint-Roch lors de la construction des premières manufactures et avaient fait souche; les constructeurs de maisons s'étaient aussitôt emparés du modèle. Puis, vers 1880, l'intervention de quelques architectes (J.-F. Peachy, G.-É. Tanguay, par exemple) corrigea le tir : les brisis devinrent plus courts et plus droits, le toit, plus académiquement «français». Cette famille architecturale, à deux variantes, est originale dans la mesure où elle participait dans les quartiers ouvriers à la refrancisation du paysage construit de la capitale. Ce mouvement, annoncé par quelques grands monuments, tel l'Hôtel du Parlement d'Éugène-Étienne Taché (1877-1886), voulait inscrire dans le paysage les origines françaises de la nouvelle Province de Québec. Cette famille architecturale est originale, aussi, puisqu'on l'utilisa pour abriter des magasins et surtout parce qu'on en fit l'enveloppe emblématique de l'«épicerie du coin», petite maison avec des brisis sur trois façades, bien familière dans les quartiers ouvriers.

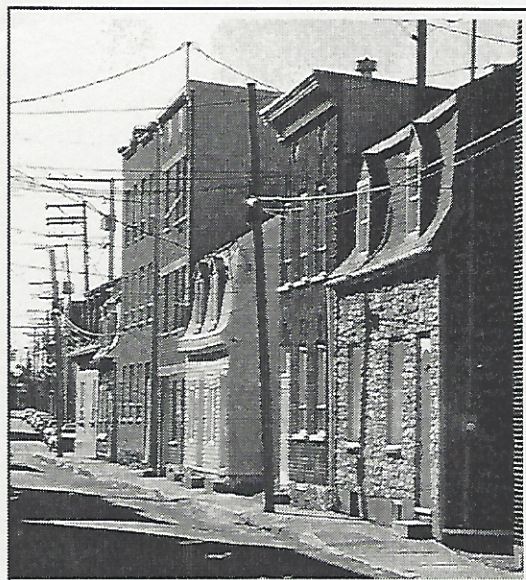
La maison à toit plat

Enfin, la troisième «famille» architecturale, dont le nombre de représentants domine largement le paysage construit, est la maison à toit plat. À deux étages, elle était au départ unifamiliale (vers 1890-1900), mais sous la pression démographique elle fut divisée en deux logements, étirée en longueur ou encore exhaussée «d'un troisième étage carré» (entre 1900 et 1920). Apparut ainsi « la maison à logements multiples », caractérisée par son alignement sur la rue et la présence sur le trottoir d'autant de portes qu'il s'y trouvait de logements.

L'histoire architecturale des deux quartiers est cependant plus complexe qu'il n'y paraît. D'abord, les propriétaires ont établi la figure du bâtiment par phases. Ainsi, les maisons furent très souvent érigées en bois, sans solage.

Ce n'est que lorsque leur emplacement définitif sur le lot (ou dans le quartier) fut fixé, qu'apparut un solage (de pierre jusque vers 1920, en béton après), ce qui permit aussi de lambrisser la façade de brique (en remplacement du bois ou des tuiles d'amiante-ciment, très populaires dans les années 1910-1920). Le toit aussi, à l'origine habillé de tôle noire, fut revêtu d'une tôle galvanisée, plus résistante. Puis, sous la pression des ferblantiers-couvriers, réduits au chômage lorsque apparurent les toits plats, les rues s'animent grâce à une série de corniches rivalisant en somptuosité, au sommet de façades pour le reste dépouillées à l'extrême.

Ensuite, ces familles architecturales se superposèrent les unes aux autres, en un même lieu. Ainsi, une première maison avec toit à deux versants pouvait être d'abord exhaussée d'un «comble français», plus tard d'«un étage carré». Mais aussi, les petites maisons, qui souvent n'occupaient que la moitié du lot, furent agrandies par une extension latérale et cet agrandissement pouvait associer à l'existant une figure appartenant à la famille suivante; rien de grave puisque le propriétaire escomptait revenir sur le bâtiment existant plus tard, pour créer un tout homogène. Sauf que, dans bien des cas, les choses en sont restées là.



La rue du Cardinal-Taschereau, dans Saint-Sauveur.
(Photo: Luc Noppen)

L'identité architecturale des quartiers centraux (Saint-Roch et Saint-Sauveur) de Québec...

Enfin, et c'est là une découverte fascinante, dans ces quartiers centraux les propriétaires procédaient souvent par l'exhaussement de la moitié de la maison : moitié avant pour qui voulait en imposer par une façade plus ample; moitié arrière pour qui voulait éviter les frais d'une nouvelle façade. Et cela, selon des figures quelquefois extravagantes. Ainsi, il est arrivé que l'on construise une demi-maison à toit brisé au fond du lot, puis qu'elle ait été déplacée en façade du lot, en vue d'être doublée, mais que le chantier se soit arrêté là...

Puisque ces travaux — des formes d'appropriation par les propriétaires et des modes d'agrandissement véhiculés par la mémoire collective et le savoir-faire des ouvriers — ne touchaient que quelques « familles », par essence très semblables, on aurait pu imaginer qu'il en résulte un paysage uniforme à souhait. Mais ce n'est pas le cas : ces travaux se firent sur des bâtiments variés puisque construits et reconstruits à des moments différents de l'évolution du quartier. La décision ensuite d'agrandir la maison appartenait aussi à des individus, éparpillés dans le quartier, et fut elle-même prise à des moments variés. Avec assez peu de figures au départ, mais d'innombrables modes de transformation, auxquels il faut bien entendu ajouter la variété des matériaux qui ont été mis en œuvre pour habiller les enveloppes — ne discutons pas ici de l'à-propos de certains choix récents, ils sont de toute façon réversibles — on en arriva à un paysage construit



335, rue de la Reine. Maison érigée au début des années 1870 avec un toit brisé très évasé. (Photo : Luc Noppen)



617-625, rue De La Salle. Vaste maison en pierre, construite en 1846. (Photo : Josée Vaillancourt)

original et unique, néanmoins « familial » en ces lieux, rue par rue. En fait, pour faire image, on pourrait dire que chacune des maisons de ces quartiers recèle la somme des figures habitées que ceux-ci ont connue. Des lieux amnésiques, disait-on ?

Ce qui, au-delà des procédés évoqués précédemment, est l'élément constitutif et déterminant de la personnalité de ces quartiers est la figure du parcellaire. Établies sur des lots de 30 à 40 pieds de large, à peine deux fois plus profonds, et dont la norme avait été établie au départ du lotissement de Saint-Roch, dès avant la Conquête, les «maisons évolutives» — car c'est bien de cela qu'il s'agit — de Saint-Roch et de Saint-Sauveur ont été contraintes de se reformer sans cesse sur cette empreinte initiale. Le paysage aux bâtiments alignés sur le trottoir et peu profonds, sans ruelle, n'a donc rien en commun avec ceux des quartiers de Montréal ou de l'Amérique du Nord en général.

Que dire en conclusion, sinon que la fierté reconquise de Saint-Roch est de bon augure pour Saint-Sauveur. Mais alors qu'à Saint-Roch la magie de la rupture — des petites maisons côtoient des anciennes manufactures reconverties et des immeubles à bureaux modernes — prévaut, Saint-Sauveur est un quartier à gabarit plus faible (deux étages) et à vocation essentiellement résidentielle. En fait, Saint-Sauveur pourrait devenir le «Plateau» de Québec.

Et pourquoi pas ?

L.N.

Un plan d'action pour l'année

par Anita Caron

Réunies en ateliers, le samedi 30 septembre, les personnes présentes au Congrès ont donné leur avis concernant des dossiers devant être priorisés par l'Apmaq au cours de l'année 2000-2001. Conformément aux attentes exprimées à ce moment, deux dossiers vont principalement retenir l'attention : la mise à jour et la diffusion d'un répertoire de personnes et d'entreprises auxquelles on peut référer pour l'entretien et la restauration de maisons anciennes; la création d'un site Web.

Mise à jour et diffusion d'un répertoire

Au cours des derniers mois, un groupe de travail formé de Réal Béland, Agathe Lafortune, Jacques Portelance et Lester Toupin a élaboré un projet de mise à jour d'une banque de données déjà existante et dressé un calendrier des opérations visant sa diffusion. Le projet a déjà fait l'objet d'une demande de subvention à Ressources Canada. L'Apmaq, pour sa part, a prévu consacrer, en 2000-2001, un budget à cet effet.

Création d'un site Web

La création d'un site Web est un deuxième dossier sur lequel le Conseil entend se pencher au cours des prochaines semaines. Ce site serait pour l'Apmaq un mode privilégié de diffusion de ses objectifs, activités et réalisations. Ce serait également un lieu exceptionnel d'information concernant le patrimoine bâti et son environnement. Les propos tenus en ateliers, le 30 septembre, invitent d'ailleurs à mettre de l'avant ce projet.

Suggestions d'activités

De nombreuses suggestions ont également été émises, au cours des échanges, concernant diverses activités offertes par l'Apmaq. Il a été question, entre autres, des visites qu'on souhaite entendre à des régions à l'intérieur desquelles l'Apmaq est encore trop peu présente.

On a rappelé l'opportunité de tenir, à l'occasion du congrès annuel, une activité qui informe le public de la valeur et des caractéristiques du patrimoine architectural de la région. On a souhaité encore l'organisation, chaque année, de quelques ateliers qui soient des lieux d'information et de formation sur des techniques d'entretien et de restauration de maisons anciennes. On a aussi fortement recommandé de réitérer, lors de congrès ultérieurs, la présentation commentée de photos de maisons appartenant à des membres de l'Apmaq.



Fondation maisons anciennes du Québec

par Réal Béland

La Fondation maisons anciennes du Québec est un organisme à but non lucratif légalement constitué depuis le 22 février 2000. La Fondation, qui a vu le jour grâce à l'initiative de l'association des **Amis et pro-priétaires de maisons anciennes du Québec**, vise à soutenir financièrement des actions pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural et, principalement, du patrimoine domiciliaire.

Son conseil d'administration, formé de sept membres, dont deux sont nommés par le conseil de l'Apmaq, est composé des personnes suivantes : Pierre-Paul Lachapelle, président, Anita Caron, vice-présidente, Réal Béland, secrétaire-trésorier, Richard Gaudreau, Agathe Lafortune, Thérèse Romer et Downes Ryan, conseillers.

Une démarche est présentement en cours auprès de Revenu Canada en vue d'obtenir un statut d'organisme de bienfaisance permettant d'émettre des reçus pour fins de charité.

Pour devenir membre de la Fondation, il suffit de faire parvenir un chèque au montant de 10 \$, au nom de la Fondation, à l'adresse indiquée sur le formulaire à cet effet.



Maison du docteur
Bissonnette de
1924-1974.
Construite en 1911,
rue St-Vallier ouest,
quartier
Saint-Sauveur
à Québec
(photo: C. Locat)

Il était un petit navire et un grand fleuve

par Micheline Frenette

Nous avons parcouru pour vous le sixième titre de la populaire collection *Aux limites de la mémoire*. L'ouvrage intitulé *Naviguer sur le fleuve au temps passé 1860-1960* présente quelque 180 photographies noir et blanc tirées de divers fonds d'archives d'un peu partout au Québec, qui rendent compte des différents aspects de la vie maritime, de Montréal jusqu'au golfe Saint-Laurent.

Alain Franck, ethnologue spécialisé en histoire maritime, ravive ici les souvenirs évoqués par ces voiliers, paquebots, vapeurs, barges, goélettes et autres embarcations qui ont longtemps sillonné le fleuve à l'époque où il était la seule grande voie de communication. Il raconte, par l'image et le texte, la relation de l'homme avec l'eau et les activités des gens du fleuve à travers des thèmes comme la construction navale, le cabotage, les naufrages, le transport des passagers, les phares, et bien d'autres. On sent bien qu'au-delà de l'assemblage de photographies d'époque, cet ouvrage revêt une signification profonde pour l'auteur comme en font foi les extraits suivants.

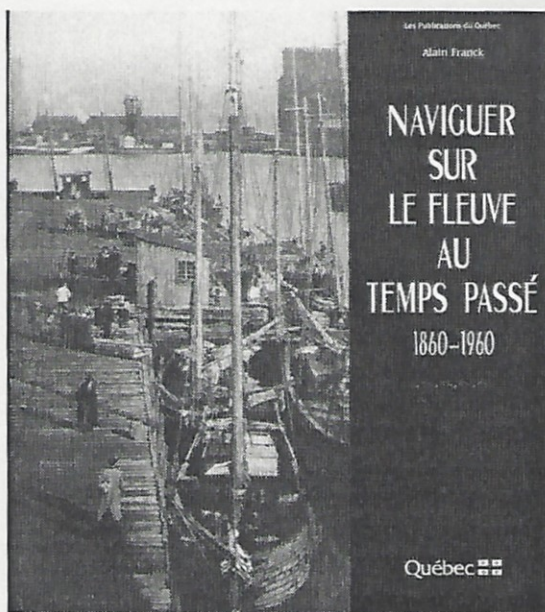
Au début, chacun devait compter avec l'eau, le fleuve, l'océan et les navires pour assurer sa subsistance, ses échanges et ses communications. Depuis trois siècles, le Saint-Laurent sert de couloir de circulation de premier ordre; c'est une grande porte continentale. Chemin de découverte, voie de transport et de peuplement, axe de commerce et de développement, route navigable privilégiée, autant d'appellations fondées dans la réalité. C'est aussi une voie de pénétration du continent, la route des explorateurs, une voie d'accès aux richesses du pays, une voie de colonisation et une voie de communication. C'est également une scène de théâtre où se produisent de nombreux événements heureux ou malheureux.

En l'absence d'un réseau routier adéquat, c'est vers le fleuve qu'on se tourne pour le transport des produits de toutes sortes. Nos ancêtres défricheurs s'installent peu à peu sur les bords du fleuve qui représente la seule grande route de communication pour les pionniers. La vie tout entière des ancêtres est tributaire des avantages que leur offre le fleuve. Ce cours d'eau imprime donc sa marque sur la géographie humaine, comme il l'a fait pour le schéma d'établissement des terres, et il crée également la vocation des villes riveraines. Cependant, dès sa découverte par les premiers explorateurs, le fleuve Saint-Laurent ne se laisse pas domestiquer facilement. La dure réalité du fleuve va s'imposer très tôt aux habitants de la Nouvelle-France. Le « majestueux », comme certains auteurs se plaisent à le nommer, oppose aux navigateurs hauturiers des conditions de navigation des plus difficiles. Au cours des années, les naufrages qui marquent l'histoire de la navigation sur le Saint-Laurent amènent les marins à une certaine prudence quand ils naviguent sur ses eaux.

À partir du moment où la vallée du Saint-Laurent accueille des défricheurs et des immigrants, le transport maritime se développe, engendrant la naissance d'une batellerie propre au fleuve. La navigation et la construction navale deviennent à ce moment des leviers économiques importants pour les villages côtiers. Aujourd'hui, les bateaux du Saint-Laurent font partie d'un des aspects méconnus de l'histoire des Québécois. Aujourd'hui, c'est la mémoire oubliée de toute une civilisation qu'il s'agit de préserver pour contribuer à redonner un sens au fleuve et aux activités maritimes contemporaines.



«Le Québec a toujours été une des régions maritimes les plus actives du monde occidental. Il est pour ainsi dire né de la mer. Curieusement, les bateaux du Saint-Laurent sont des acteurs méconnus de l'histoire du Québec.»



Préserver la mémoire de cette civilisation maritime, c'est aussi et surtout comprendre le rôle fondamental du fleuve en tant que facteur identitaire d'une société tout entière.

Naviguer sur le fleuve au temps passé 1860-1960

Alain Franck - Gouvernement du Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration, 2000. ISBN 2-551-18151-8

Les autres titres parus dans cette collection : *Photographies du Québec 1900-1930* ; *Entre campagne et ville 1940-1950* ; *Les voies du passé 1870-1965 - les transports au Québec* ; *Des forêts et des hommes 1880-1982* ; *Des jardins oubliés 1860-1960*. Certains de ces ouvrages ont déjà fait le sujet de cette chronique.

La tradition maritime du Saint-Laurent et les bateaux de bois

par Denise Olivier

Le fleuve Saint-Laurent a été jusqu'à tout récemment un cours d'eau qui a façonné l'histoire de ses riverains. Le développement socio-économique du pays s'est effectué en grande partie grâce aux possibilités de navigation qu'offrait le fleuve. Il a d'abord imposé aux navires et aux embarcations ses propres règles, car sa navigation est reconnue comme une des plus difficiles. Ainsi tout au long de son histoire, en passant par la Conquête, par l'arrivée d'immigrants et en considérant l'immensité de sa ressource naturelle que représentait le bois, le Québec est devenu au 19^e siècle, un des plus importants constructeurs de bateaux de bois au monde.

Cette réputation glorieuse, les Européens et les Américains s'en souviennent, paradoxalement, plus que nous... Peut-on encore s'imaginer que, pendant les années 1850, on lançait chaque jour jusqu'à trois bateaux longs de 125 pieds, construits dans les chantiers maritimes de la rivière Saint-Charles ? Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le livre «The Charley Man» de madame Helen Reid Marcil (ISBN 1-55082-093-1), publié bientôt en français. Nous croyons que cet ouvrage est le plus complet qui soit en ce qui concerne l'histoire de la construction maritime au Québec.

L'Association des amateurs de bateaux de bois (l'AABB) est une association qui existe depuis huit ans. Elle regroupe environ 150 membres qui possèdent divers profils qui vont du constructeur de kayak en bois moulé epoxy au

propriétaire de bateau-vapeur en passant par les constructeurs de bateaux de bois traditionnels. Un bulletin «Le Sloop» assure le lien entre les membres qui sont invités à y raconter leurs expériences de construction, de restauration et de navigation. Le bulletin contient aussi des informations touchant à la tradition maritime, tels les rassemblements de grands voiliers et les activités spéciales reliées aux bateaux de bois.



Un des derniers constructeurs de bateaux traditionnels en bois, Marcel Roy, et sa goélette de 45 pi., l'Aventure.

L'association a déposé un mémoire au printemps 2000 à la corporation des Fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec prévues en 2008, afin de réaliser la construction d'un navire-école. Ce bateau appartiendrait à la province et servirait à perpétuer le passé traditionnel maritime du Québec.

Les activités entourant les rassemblements de grands voiliers génèrent des retombées économiques indéniables, comme le prouve l'immense succès de «Talls Ships 2000» à Halifax. Le Québec

mériterait bien de réussir la construction d'un navire-école de type goélette du 19^e siècle qui doit être manœuvré par des jeunes de 15 à 25 ans. Quel attrait touristique cela pourrait devenir pour le Québec et enfin peut-être se souviendrait-on de notre passé de constructeurs habiles ?

Comme les amis des maisons anciennes, les amoureux de bateaux de bois sont des êtres qui peuvent paraître irrationnels à notre époque où dominant l'instantané et le synthétique. Mais quel plaisir que de plonger dans notre histoire et espérer en sauvegarder une partie afin d'en assurer la pérennité. Si la connaissance du passé est garante de l'avenir, je crois que le Québec a beaucoup de rattrapage à faire. Avant que notre tradition maritime coule complètement au fond du Saint-Laurent et s'y enlise, il faudrait profiter de ce renouveau que la « côte est » américaine (Mystic SeaPort) et L'Europe (Brest) connaissent pour nous redonner une fierté du savoir-faire de nos ancêtres et de notre fleuve. Ainsi, peut-être pourrions-nous partager avec les jeunes le goût de continuer nos traditions maritimes. Si ce texte suscite le désir d'en savoir plus sur l'AABB, communiquez avec

Denise Olivier en téléphonant au (418) 884-2210 ou en écrivant à : riviére-des-meres@riq.qc.ca.



Carrefour des petites annonces

Maison de campagne à vendre



Maison centenaire rénovée au charme d'antan, située à une heure de Québec près de Cap Saint-Ignace et de Saint-Cyrille-de-Lessard. Terrain 550 000 pi. ca., étang, remise, cabane à bois, puits.

Information : téléphone (418) 651-5765
courriel : marc.landry@fsg.ulaval.ca

GUIDE-RESSOURCES DE L'APMAQ



GUIDE-RESSOURCE DE L'APMAQ

Guide technique sur la restauration de maisons anciennes

Par Daniel Caron, Clément Lacroix et Claude Guimond

Le Guide est disponible en français et en anglais.



Les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

COÛT : 10,00 \$

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT

La firme:

C.L. Inspect-Plan Liée

EXPERTS-CONSEILS EN BÂTIMENT

204, boul. Montarville Bur.210
Boucherville Québec
J4B 6S2

(450) 641-2675

Sans frais: 1 888 641-2675
Télécopieur: (450) 641-8072
Courriel: inspect.plan@sympatico.ca

INSPECTION PRÉ-ACHAT
BILAN DE SANTÉ
CONSULTATION TECHNIQUE
EXPERTISE TECHNIQUE
SURVEILLANCE DES TRAVAUX
PROFESSIONNEL RECOMMANDÉ PAR
L'ACQC

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

Vous désirez acheter, vendre ou donner des matériaux usagés ?

Vous êtes invités à participer à un réseau d'échange de services permettant de vendre, d'acheter ou de donner :

- des matériaux usagés pour restaurer une maison ancienne (fenêtres, ferrures, clins de bois, etc.)
- des meubles anciens
- des articles, des objets ou des documents ayant une valeur historique ou patrimoniale.

Ce service est gratuit pour les personnes qui ont des choses à donner.

Ceux et celles qui désirent vendre ou acheter des matériaux ou des articles divers sont priés d'adresser une brève description de ce qu'ils veulent offrir ou acquérir. Pour couvrir les frais de ce service, une modeste contribution de 5 \$ est demandée.

Encarts publicitaires

Pour faire paraître un encart publicitaire dans *La Lucarne*, on fait parvenir textes et illustrations accompagnés d'un chèque à L'Apmaq, 2050 rue Amherst, Montréal (Qc), H2L 3L8, avant les dates suivantes : 15 novembre, 15 février, 15 mai, 31 juillet.

Les tarifs en vigueur sont:

grandeur carte d'affaires	50 \$
1/8 de page	60 \$
1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$
1 page	300 \$

Pour tout autre renseignement, prière de contacter madame Agathe Lafortune, au 987-3000, poste 4495 suivi du #.

Plaque d'identification de l'Apmaq

Des plaques d'identification fabriquées par des artisans de la région de Québec, Dominique Didier et Pierre Bolduc, sont encore disponibles pour les personnes désireuses d'orneur leur demeure d'un insigne de marque. Plus de trente propriétaires ont déjà fait l'acquisition des plaques d'identification de l'Apmaq.

Les membres qui désirent commander cette plaque peuvent le faire en communiquant avec le Secrétariat de l'Apmaq au (514) 987-3000 poste 4495 suivi du #.

En bref

par Agathe Lafortune

Reconnaissance de nouveaux biens culturels

La Commission des biens culturels du Québec (CBC) publie une première sélection de 29 trésors nationaux qui, selon elle, devraient faire l'objet d'une désignation sous forme de classement ou d'une mise en valeur par une commémoration appropriée.

Ces biens, qui représentent des jalons importants de notre histoire, sont présentés dans une liste de 29 lieux, sites ou bâtiments tels que la Baie de Tadoussac, le village de Calixa-Lavallée, le Mont-Royal, le site du fort Senneville, le couvent et l'église des Récollets à Trois-Rivières, l'immeuble de la Banque de Montréal située rue Saint-Jacques, la gare Windsor et l'herbier du frère Marie-Victorin.

La Commission des biens culturels invite les personnes intéressées à lui faire des propositions de noms de biens qui mériteraient d'être protégés par l'État. Il suffit d'indiquer le nom du bien, la localité ou la région, et de décrire brièvement la valeur patrimoniale qui lui est accordée. On peut joindre des photographies ou des documents qui ne seront toutefois pas retournés à leur propriétaire.

Commission des biens culturels
225, Grande Allée Est, Bloc A -
Rez-de-chaussée
Québec (Qc) G1R 5G5
Tél. : (418) 643 - 8378
Adresse électronique :
commission.biens.culturels@mccq.
gouv.qc.ca

L'émission « J'ai souvenir encore » fait le point sur la situation des maisons ancienne

Le dimanche 8 octobre, Thérèse Romer, Anita Caron et Dinu Bumbaru ont eu l'occasion de faire le point sur la situation des maisons anciennes. Cette émission qui était animée par l'historien Jacques Lacoursière et diffusée sur les ondes de la station radio de Radio-Canada Québec sera rediffusée sur l'ensemble du réseau, au cours de l'été 2001. Le texte peut également être consulté sur Internet à l'adresse électronique suivante :

souvenir@quebecradiocanada.ca

Rue Saint-André, maisons unifamiliales en rangée construites vers 1875. Ces maisons de l'époque victorienne ont pour la plupart conservé leurs caractéristiques extérieures d'origine: lucarnes à pignon garnies de fins ouvrages en bois, toitures en fausses mansardes recouvertes d'ardoise, fenêtres avec chambranle en saillie et fausses clés de voûte.



(Photo : Jean-Paul Martel)

Héritage Montréal 1975 - 2000

Héritage Montréal fête cette année ses 25 ans. Amis et membres de l'organisme se sont retrouvés, le 26 octobre dernier à La Bibliothèque nationale du Québec, pour célébrer l'événement. Devant une salle comble, et en présence de la ministre Louise Harel et du maire de Montréal, Pierre Bourque, madame Phyllis Lambert a pris la parole pour livrer un bilan des principales activités d'Héritage Montréal. Tout en rappelant les victoires remportées, elle a déploré le peu de progrès fait par les pouvoirs publics, le gouvernement du Québec et la ville de Montréal en particulier, en matière de consultation sur le patrimoine.

La Fédération des Sociétés d'histoire du Québec 1965 - 2000

Regroupant 108 organismes membres — dont l'Apmaq — qui représentent eux-mêmes quelque 25 000 sociétaires, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec a 35 ans d'existence. Sa mission est de promouvoir la découverte du patrimoine québécois de même que la recherche dans le domaine de l'histoire locale, régionale et nationale. On peut s'informer en visitant son site Web: <http://www.histoirequebec.qc.ca>



Écho de la dernière visite de la saison

Maisons de ville et ruelles-jardins
Visite du Centre-sud de Montréal

C'est dans le Montréal de la fin du XIX^e siècle, dans un quartier alors appelé faubourg Québec, que s'est déroulée la visite du 27 août 2000. Le circuit proposé comprenait, principalement, un ensemble de maisons situées rue Saint-André, au nord de la rue Ontario, puis un autre ensemble situé rue Rouillier, au nord de la rue Viger, et une belle demeure bourgeoise de la rue de La Gauchetière.

Les personnes présentes à la visite ont pu apprécier l'intérêt de ces résidences d'un autre siècle grâce à la présentation de l'urbaniste Manon Sarthou. Celle-ci a en effet livré sur place des notions de vocabulaire concernant l'architecture et les éléments décoratifs de ces maisons aux façades à la fois semblables mais distinctes par leur décor.

Montréal ne s'est pas construite en un jour, écrit François Dufaux dans un article portant sur l'évolution de l'habitat urbain à Montréal (numéro 86 - automne 2000 - revue *Continuité*). Dans le quartier faubourg Québec comme dans n'importe quel milieu urbain, l'évolution de l'habitat a suivi les poussées de l'urbanisation. Et c'est dans cette foulée que sont nés les « plex », ces constructions qui intègrent dans un même bâtiment deux, trois ou quatre logements. Tandis que la bourgeoisie canadienne-française du XIX^e siècle pouvait se faire construire de belles résidences unifamiliales en pierre de taille ou bosselées, les gens de condition plus modeste devaient opter plutôt pour la brique. Rues Saint-Denis, Saint-Hubert, de La Gauchetière et Viger, entre autres, on a pu admirer des ensembles de maisons en pierre calcaire datant de l'époque victorienne. Les maisons de brique à deux logements de la rue Rouillier nous ont fait voir, par contre, un type d'habitat urbain plus représentatif des populations ouvrières. Ses premiers occupants n'étaient-ils pas précisément des employés des bourgeois francophones installés autour du carré Viger?

Les gens qui habitent les demeures plus que centenaires du quartier Centre-sud, aménagent leur environnement en fonction de besoins différents de ceux qui prévalaient au XIX^e siècle. C'est ainsi que les hangars à charbon qui occupaient autrefois une bonne partie des ruelles cèdent de nos jours la place à des jardins et à des espaces verts. Conservés tout en étant adaptés, ces lieux de mémoire sont aujourd'hui fort agréables à découvrir.



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ - Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association.

Sommaire

Le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel a déposé son rapport

- Anita Caron..... 2
- Remise des prix de l'Apmaq
- Agathe Lafortune 3
- Un objet de mémoire
- Thérèse Romer 4
- Chronique « Ma Maison »
- Serge Leduc et Diane Laflamme 5
- Fiche technique - La maçonnerie
- Clément Locat 6
- Dossiers Sauvegarde
- Anita Caron et Michel Cliche 7
- L'identité architecturale des quartiers centraux de Québec
- Luc Noppen 8
- Vie de l'association
- Agathe Lafortune 11
- Ma bibliothèque
- Micheline Frenette 12
- La tradition maritime du Saint-Laurent et les bateaux de bois
- Denise Olivier 13
- Carrefour des petites annonces
- Agathe Lafortune 14
- En bref
- Agathe Lafortune 15

Pour devenir membre de l'APMAQ

Cotisation annuelle: 30 \$ par famille.
Cotisation de soutien: 50 \$ ou plus
Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, postez votre chèque et une enveloppe affranchie, adressée lisiblement à votre nom, à

Secrétariat de l'Apmaq
2050, rue Amherst
Montréal (QC) H2L 3L8
Téléphone : (514) 528-8444 -
Télécopieur : (514) 528-8686

Les membres du conseil d'administration 2000-2001

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426
Micheline Frenette, vice-présidente
(450) 467-6256
Réal Béland, trésorier
(450) 661-2949
Agathe Lafortune, secrétaire
(514) 332-5943
Pierre de Bellefeuille, conseiller
(514) 768-4356
Bernard Lajoie, conseiller
(450) 791-2448
Jacques Portelance, conseiller
(418) 626-0497
Gordon Lefebvre, conseiller
(514) 767-6311



L'an 2001 déjà...



À l'occasion de Noël et du Nouvel An, le Conseil de l'Apmaq et l'équipe de rédaction de *La Lucarne* souhaitent que les efforts de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine accomplis aux plans local, régional et national connaissent des résultats satisfaisants.



Pièces de ferronnerie et éléments de décor - Maison de Diane Laflamme et Serge Leduc à Saint-Rosalie. (Photo : Diane Laflamme)

La Lucarne

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (Apmaq).

L'adresse du Secrétariat de l'Apmaq est le 2050, rue Amherst, Montréal (Qc) H2L 3L8.

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686.

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Réal Béland, Micheline Frenette, Gordon Lefebvre et Agathe Lafortune
Collaboratrices, collaborateurs : Michel Cliche, Serge Leduc, Clément Locat, Diane Laflamme, Luc Noppen, Denise Olivier et Thérèse Romer
Photographies : Serge Leduc, Diane Laflamme, Clément Locat, Jean-Paul Martel et Luc Noppen
Mise à la poste : Gilles Paquin, responsable
Infographie : Pauline Amesse
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711-3285